

La perte résultant de la conversion des devises étrangères en dollars canadiens signifie que le revenu des exportateurs de grain diminuera. Les pays étrangers n'achètent pas les céréales du Canada avec des devises canadiennes, parce qu'ils n'en ont pas suffisamment, ou pas du tout.

Depuis qu'on a décidé il y a deux ans, de laisser fluctuer le dollar canadien qui avait alors une valeur de 92¢ américains, l'agriculteur a perdu de 15 à 16¢ le boisseau sur les céréales qu'il exporte, à cause de la valeur croissante du dollar canadien sur les marchés mondiaux. Sur des ventes d'une valeur approximative d'un milliard de dollars par an, les agriculteurs ont perdu bien plus de 100 millions de dollars sur la vente de grains l'an dernier, à une époque où la valeur du boisseau de grain avait atteint un minimum record sur les marchés du monde. Cela signifie aussi qu'il sera plus difficile de vendre des céréales, car elles coûteront davantage sur les marchés mondiaux. Notre commerce de grains produit bien plus d'un milliard de dollars par an de devises étrangères. Si l'on exclut notre commerce d'automobiles et de pièces d'automobile, qui n'est plus ou moins qu'un échange, on voit que notre commerce de céréales représente presque 10 p. 100 de tout notre commerce. En outre, il est particulièrement précieux, car il va vers des marchés mondiaux situés en dehors du continent nord-américain.

Nous pouvons parler de toutes les choses merveilleuses que nous devrions faire, et de la façon dont nous pourrions élaborer une magnifique stratégie industrielle qui nous donnerait la prospérité, mais à moins que les Canadiens ne soient prêts à faire leur travail quotidien, tous nos grands projets resteront sans résultat. La grève du port de Montréal est l'un des gros points d'interrogation dans l'acheminement des céréales vers les marchés mondiaux à l'heure actuelle. M. Vogel, commissaire en chef de la Commission du blé, a déclaré lors d'une interview cette semaine: «C'est catastrophique pour l'acheminement (de nos céréales). Chaque fois qu'il y a un retard, nous perdons une autre vente possible.» Les ventes de céréales à nos clients traditionnels suffisent à assurer que nos ports d'exportation fonctionneront à plein rendement au moins jusqu'à mai 1973. De plus, on a fait des expériences caractérisées par une plus grande souplesse dans le domaine des ventes à d'autres pays.

La grève prolongée des débardeurs a diminué de moitié les quantités de grains transportées par la voie du Saint-Laurent. La semaine dernière, neuf bateaux attendaient le chargement à Sorel, neuf autres à Baie Comeau, et 13 à Port Cartier. Ces ports ont essayé de recevoir les céréales détournées en raison de la grève de Montréal. En ce cas-ci, les armateurs et les acheteurs de céréales sont ceux qui perdent des millions de dollars, parce que la Commission du blé n'est pas responsable des frais subis. Je le répète, cette grève pourrait bien entraîner pour le Canada la perte de ventes futures. La grève du port de Montréal a empêché l'exportation de nos céréales. Il est presque certain maintenant que l'on n'atteindra pas les chiffres qui avaient été prévus au début de l'année. Étant donné que le prix de nos grains sur les marchés mondiaux est assez bas, le fait que l'on cesse de les exporter ne peut qu'aggraver la situation.

La stratégie industrielle qui consiste à limiter l'exportation de matières premières ou de demi-produits et de la remplacer par l'industrie de fabrication doit encore beaucoup évoluer avant d'être une solution de remplacement valable pour l'économie canadienne. Le gouvernement a, dans une très large mesure, mal géré les politiques fiscales du pays. Le ministre des Finances (M. Turner), ayant fixé aux banques une limite au prix de l'argent, il les a

misés dans la situation où elles n'auront pas autant d'argent à prêter qu'auparavant. Cela obligera sans aucun doute les principales sociétés qui empruntent à se limiter. Il est probable qu'elles ne pourront pas s'adresser aux banques, mais devront chercher, sur le marché, des fonds provenant de sources extérieures.

La Banque du Canada a augmenté la masse monétaire à un taux annuel de 25 p. 100 depuis le début de l'année. Cela fait suite à une période de deux ans où l'on a estimé l'augmentation de la masse monétaire à 18 p. 100. Cette monétisation des dettes des sociétés, impliquant l'apparition d'énormes créances liquides pour le système bancaire, qui fait partie de la masse monétaire publique, fait craindre la possibilité d'une inflation galopante. Par contre, la masse monétaire aux États-Unis a été maintenue à un taux minimum d'augmentation d'environ 7 p. 100. Ce qui signifie également que les taux d'intérêt dans ce pays n'ont pas augmenté.

Une comparaison indique qu'une expansion de l'économie américaine s'effectue avec succès. En utilisant l'expansion des ressources monétaires au degré actuel, notre banque centrale invite inévitablement le genre d'excès apparent dans une situation caractérisée par une demande excessive de prêts. Les banques ont pris des mesures correctives, mais la plus grande exigence reste pour la production de rattraper les fonds disponibles pour la financer.

Les conclusions du comité sénatorial permanent des finances nationales, dans son rapport sur l'expansion, l'emploi et la stabilité des prix, sont d'un intérêt particulier. Le comité conclut que (1), les trois importants leviers des politiques monétaires, fiscales et du taux de change demeurent centraux et indispensables à la stabilisation de l'économie canadienne. (2) La coordination des politiques monétaires fiscales et la collaboration intime entre le ministère des Finances et la Banque du Canada dans l'exercice de ces politiques sont essentielles. (3) La Banque du Canada ne peut appliquer la politique monétaire comme le préconisent certains spécialistes monétaires. Elle doit se préoccuper de questions importantes comme les niveaux d'intérêt et du taux de change, la liquidité et le financement de la dette du gouvernement fédéral. Elle devrait cependant accorder relativement plus d'importance à la stabilisation de la croissance de la masse monétaire, et freiner la tendance à réagir exagérément aux indices à court terme. Le comité sénatorial a ajouté:

... en renvoyant avec nos témoins la politique monétaire du Canada au cours de l'après-guerre et en remarquant les revirements parfois aigus de son orientation dans des intervalles assez brefs, nous sommes conduits à nous demander si les responsables de ces politiques n'ont pas eu tendance à réagir trop vivement à des indicateurs à court terme et n'ont pas quelque peu perdu leur temps à essayer de mettre la machine au point avec un instrument émoussé.

Est-il besoin de dire que ces vues renforcent mon avis selon lequel le ministère des Finances et la Banque du Canada doivent coordonner et contrôler avec soin l'accroissement de la masse monétaire en tenant compte de ses répercussions à long terme.

Le comité du Sénat signale en outre, et je cite:

Récemment, bien des banques centrales du monde libre ont davantage fait porter leurs efforts, sur le contrôle de la masse monétaire. A mon avis, cette nouvelle tendance permet enfin d'espérer qu'on parviendra à enrayer l'inflation actuelle qui est à l'échelle mondiale.

• (2030)

Enfin, le comité du Sénat:

... avoue avoir été vivement impressionné par la conviction et